

HÉNIN-BEAUMONT

C'EST VOUS!



*Vivez la
Féerie de Noël!*

VOLETS ROULANTS MENUISERIES PVC-ALU-BOIS - PORTAILS
PORTES DE GARAGE RIDEAUX METALLIQUES - MOTORISATIONS - STORES



LE VOLET HENINOIS
Menuiserie PVC - Volets Roulants
Notre réalisation

f Le Volet Heninois



Zone artisanale «Le Chemy» Face à Cora - COURRIERES
Ouvert du lundi au vendredi 8 h - 12 h / 13 h - 17 h 30 (16h 30 le vendredi) - Le samedi matin 9 h - 12 h

DEVIS
GRATUIT

03 21 20 06 09

www.levolet-heninois-ouvertures.com



COMPLEXE MULTI LOISIRS

**VIBREZ
CELEBREZ
ENSEMBLE.**

TEAM-SQUARE.FR





HÉNIN-BEAUMONT UNIE ET RASSEMBLÉE POUR LA MAGIE DE NOËL

Je suis enthousiaste à l'idée de vivre, avec vous, la magie de Noël à Hénin-Beaumont. Cette année encore, de nombreuses festivités auront lieu dans notre ville, auxquelles tous pourront participer.

Celles-ci permettront, l'espace de quelques jours, de rompre avec les difficultés que l'on peut rencontrer au quotidien.

Vous verrez, tout au long de ce magazine municipal, que de nombreuses animations sont prévues pour rendre votre Noël encore plus féérique que les années précédentes !

Le marché de Noël et ses chalets, ouverts dès le 11 décembre, vous proposeront tout ce que vous recherchez pour célébrer les fêtes de fin d'année. Particulièrement animé, il sera accompagné de la traditionnelle crèche de Noël, sur le parvis de l'église Saint-Martin, et de la patinoire, pour réaliser de belles glissades !

Que serait la magie de Noël à Hénin-Beaumont sans la descente du Père Noël ? Pour émerveiller les familles et clôturer de la plus

belle des manières le marché de Noël, cet événement incontournable se tiendra devant l'hôtel de ville, le 22 décembre à 18 h.

Enfin, les spectacles seront nombreux durant le mois de décembre. La Fabuleuse aventure de Léa pour les enfants, le concert de Noël de l'école de Musique ou encore la soirée « Nos plus belles années », avec Pierre Lemarchal : des moments magiques en perspective !

Animée, festive, et illuminée, avec les mises en lumière nocturnes de l'église Saint-Martin et de l'hôtel de ville, Hénin-Beaumont sera cette année encore un lieu magique, où l'on pourra fêter comme il se doit Noël et le Nouvel An.

Notre ville est, plus que jamais, unie et rassemblée à l'occasion des festivités de fin d'année !

Steve Briois,
Votre Maire



Naissances :

La municipalité leur souhaite la bienvenue

Kenzo RINGENBACH ; Marvin COILLE ; Céline JERAD ; Valentine PESIN ; Lenzo GRISON ; Louka FROISSART ; Maëlo FROISSART ; Clarence GIEZEK ; Lyana EVALET ; Maëlys TAVERNIER ; Térance MARIE ; Amina SAÏD ; Hillydhann SAISON BASTAERT ; Thao LEROY ; Noam SION ; Célestin PLOUVIN ; Athéna OUALI ; Antonin LASSALLE ; Camélia CAULLET ; Sarah OUZANI ; Hugo MIQUET ; Elyah DAMIENS ; Lilia MUHAMMED.



Décès :

La municipalité s'associe à la tristesse des familles

Alfred BARALLE ; Serge BOUTHEMY ; Gisèle BUKOWSKI ; Renée CASTEL ; Marie-Paule CERISIER ; Vincent CHEVALIER ; Jean CNEUDE ; Rolande CORDIEZ ; Jean-Pierre COURMONT ; Marie DEBARGE ; Jeanne DELOFFRE ; Marguerite DUFRENNE ; Claude DUHEM ; Lucien DUSAUTOIR ; Rose FAUCONNIER ; Josette FENZY ; Michel GOFFART ; Kia GRAICH R ; Marie-Thérèse GROUST ; Jules GRUYELLE ; Paulette HAPIOT ; Marie HUBAUT ; Michel KARPIK ; Thérèse-Céline KERCKHOVE ; Lionel KUBIAK ; Yvonne LABALETTE ; Claude LECLERCQ ; Aimée LECOCQ ; Rolande LECOMTE ; Marcel LEPINGLEUX ; Marcelle LEROY ; Berthe LESIEUX ; Paule LONGUEPÉE ; Daniel MALBRANQUE ; Emilie MALCHEREK ; Melika MEKHNACHE ; Yolande MONTAGNESE ; Louis OLIVIER ; Daniel PIETON ; Jacques PIETTE ; Michel POLLET ; Colette PRUNEAU ; Lucie RATAJCZAK ; Thérèse RÉ ; Micheline RISCHÉBÉ ; Evelyne ROBBÉ ; Roland SABATIER ; Sophie SOBANSKI ; Adolphe STAROSCIAK ; Michelle TAILLARDAS.



Mariages :

La municipalité leur présente ses félicitations

Fatima BELLAHCENE et Samir HADDOU ; Dylan BIBLOCQUE et Sonia BODART (1) ; Céline DUDEK et Bertrand FOURÈZ ; Alexis DUEZ et Clara SHAKO ; Nathalie DUTILLEUL et Freddy TOMASZEWSKI (2).



In Memoriam

Jean-Claude Menin



Jean-Claude Menin est décédé le 8 novembre à l'âge de 72 ans. Longtemps imprimeur à Hénin-Beaumont, il a démarré sa carrière dans les années 1960. Directeur du *P'tit Rapporteur* (mensuel gratuit distribué dans tous les foyers de la ville), il a marqué la vie commerçante par son engagement et par la défense du centre-ville en toutes circonstances.

Candidat aux élections municipales de 1995 à Hénin-Beaumont, il crée la surprise en réalisant 7 % sur son seul nom. En 2001, n° 2 de la liste de Steeve Briois, il entre au conseil municipal où il siègera jusqu'en 2008.

Bien connu des habitants pour son franc-parler, Jean-Claude Menin était un passionné. À son épouse Brigitte et à ses deux filles, la Municipalité présente ses plus sincères condoléances.

Bruno Gaudefroy



Bruno Gaudefroy est décédé le 2 novembre dernier à l'âge de 52 ans. Gérant de la pizzeria Enzo à Hénin-Beaumont depuis une vingtaine d'années, il appréciait le contact avec ses clients.

Toujours prêt à aider les autres, passionné de moto et de chasse, il laissera le souvenir d'un homme agréable, qui adorait son travail. Sa joie de vivre manquera à ses proches et à sa famille, à qui la Municipalité présente ses sincères condoléances.



Dossier

Un Noël féérique pour tous Les Héninois et Beaumontois !

Les festivités de Noël à Hénin-Beaumont promettent d'être, plus que jamais, placées sous le signe de la féerie et du respect de nos traditions. Le marché de Noël et la crèche feront leur retour à partir du 11 décembre, tandis que petits et grands pourront profiter des spectacles magiques !

Vivez la magie du Marché et de la crèche de Noël



Cette année encore, la magie de Noël va s'installer dans le centre-ville ! Le marché ouvrira ses portes le mercredi 11 décembre, et promet de nombreuses activités, pour les plus jeunes comme pour les plus grands ! Tous les enfants de moins de 10 ans pourront avoir droit à leur photo avec le Père Noël, mais aussi se distraire avec les ateliers de confection de bonhomme de neige ou avec le caricaturiste.

Les 44 chalets vous permettront de découvrir les activités de nombreuses associations d'une part, et d'y faire vos achats de Noël d'autre part : bijoux, vêtements hivernaux, foie gras, saucissons secs, huîtres, fromages et desserts, sans oublier les chichis, les chocolats et bien sûr le vin chaud !

Quant à la crèche de Noël, elle prendra place, comme l'année dernière, sur le parvis de l'église Saint-Martin, pour enchanter les festivités de Noël à Hénin-Beaumont !

Des spectacles pour les petits et les grands

De nombreux spectacles viendront animer le marché de Noël : dans le chapiteau, avec la lecture de contes de Noël, la présence de nombreuses mascottes ainsi que des spectacles de magie pour les enfants et une comédie

magique, entre autres ! Dans les allées du marché également, avec la déambulation de la mascotte Bonhomme de neige, de la lutine, et enfin de la jonglerie lumineuse ! *La Fabuleuse Aventure de Léa* émerveillera vos enfants avec Aladin, Blanche Neige, Barbe-Bleue, Cendrillon, et Pinocchio, le 15 décembre prochain (voir page 10) !

Enfin, et parce que c'est un événement incontournable de la magie de Noël à Hénin-Beaumont, la descente du Père Noël aura lieu devant l'hôtel de ville à 18 h, le dimanche 22 décembre !

De belles glissades en perspective à la patinoire



La patinoire fera son grand retour sur la place Carnot, et restera ouverte jusqu'au 5 janvier ! Vous pourrez ainsi réaliser figures, glissades et tenter d'éviter les chutes ! De bons moments en perspective, à vivre seul ou en famille.

La solidarité au cœur des festivités de Noël



Pour les festivités de Noël, personne ne sera oublié à Hénin-Beaumont. Les habitants en situation d'isolement ou de précarité pourront profiter de moments chaleureux à l'approche des fêtes de fin d'année, avec un arbre de Noël pour les plus jeunes, des sorties pour les familles, et un colis de Noël pour nos aînés !

MARCHÉ

DU 11 AU 22



PHOTO GRATUITE

*avec
le Père Noël
et ateliers créatifs*

Réservé aux - 10 ans

MANÈGE



PLACE JEAN JAURÈS

RETROUVEZ LA LISTE DE VOS 44 COM

STATIONNEZ FACILEMENT

4 MIN PARKING RÉPUBLIQUE
7 MIN PARKING WAGON
5 MIN PARKING PISCINE
6 MIN PARKING JEAN MOULIN
1 MIN PARKING MAIRIE
6 MIN PARKING CRÈCHE
8 MIN PARKING AMPÈRE
3 MIN PARKING DE LA POSTE

80 PLACES
112 PLACES
100 PLACES
70 PLACES
150 PLACES
114 PLACES
40 PLACES
52 PLACES

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
PLACE WAGON
RUE LÉO LAGRANGE
BOULEVARD JEAN MOULIN
RUE VOLTAIRE
RUE HÉNOCO
RUE AMPÈRE
RUE ROBERT AYLÉ

DE NOËL

DÉCEMBRE



Informations utiles

HORAIRES D'OUVERTURE
du lundi au vendredi de 16 h à 20 h
samedi et dimanche de 15 h à 20 h

INAUGURATION
Mercredi 11 décembre à 18 h

TARIFS
Marché : gratuit
Patinoire : 2,5 €
Manège : 2 €

Rendez-vous chez

Vos 44 commerçants

1. Stand de la Ville
2. Bonbons, confiseries
3. Bijoux fantaisie, pochettes messages humoristiques, porte-crayons
4. Nems foie gras, nems reblochon, nems nutella
5. Maroquinerie artisanale, chapeaux, écharpes, bijoux
6. Bières artisanales (Brasserie TKB)
7. Jouets, peluches pour chiens et chats (L'élégance canine)
8. Bougies féériques
9. Association Hénin-Konin
10. Bretzels, flammekueche, marrons
11. Pommes d'amour, barbes à papa, popcorn, chocolats, gaufres, beignets, viennoiseries
12. Décorations, coussins, bijoux fantaisie, bottes de Noël (Nativae)
13. Bols tibétains
14. Thé, tisanes, savons, poupées en tissu, lampes, bougies, bijoux
15. Association AC Samsonite
16. Pains d'épice, miel
17. Bonnets, gants
18. Brioches, beignets, coquilles de Noël, pains belges
19. Sapins, branches de sapins, gui, houx...
20. Serviettes et sets de tables, coussins, linge de table, robes, plaids...
21. APE Gérard Philippe
22. Association Les Amis de Herne

23. Attache-tétines, marque-pages enfants, barettes, bonnets de Noël
24. Huîtres
25. Produits du Périgord à base de noix
26. Saucissons secs, terrine d'Auvergne, noix d'épaule, rosette, paniers garnis
27. Bière La Choulette (11-15 décembre)
28. Chichis
29. Décorations de Noël
30. Bijoux, voyance
31. Décorations de Noël
32. Bonnets, bijoux, artisanat polonais...
33. Foulards, écharpes, bijoux, montres
34. Aux floralies
35. Savons traditionnels, bougies, bijoux (Bel ôganik)
36. Jeux de sociétés et box escape game (Escape Mind)
37. Boules de Noël, peluches, jeux d'échecs, lampes, bougeoirs... (Hometa)
38. Sisi traiteur
39. Gants, bijoux, bonnets
40. Décorations
41. Vêtements, jeux d'éveil, jouets, puériculture (Cocoon de Cécile)
42. Crêpes, paninis, café, chocolat chaud
43. Vin chaud, bières de Noël, foie gras
44. Pommes d'amour, barbes à papa, popcorn, chocolats, gaufres, beignets, viennoiseries (Le Chai d'Hénin-Beaumont et l'Estaminet du ferrailleur)

Mercredi 11

20 h : repas animé
par Christelle Lenec
- Chapiteau -

Samedi 14

20 h : repas animé
par Manu Lechanteur
- Chapiteau -

Places limitées
Réservation 03.21.74.87.27

Votre agenda de Noël

Mercredi 11

Jeudi 12

Vendredi 13

Samedi 14



VILLAGE POUR ENFANTS

17 h - Spectacle : La folle journée de Jule et compagnie, suivi d'un goûter

MAISON DU PÈRE NOËL

16 h - 20 h : photo avec le Père Noël

MARCHÉ

18 h : Inauguration du marché de Noël (ours géants, chevaux lumineux, troupe musicale, échassiers...)



VILLAGE POUR ENFANTS

18 h - Spectacle de magie : La Comédie magique de Philippe

MAISON DU PÈRE NOËL

17 h 30 - 20 h : photo avec le Père Noël

MARCHÉ

17 h 30 - 20 h : mascotte bonhomme de neige



VILLAGE POUR ENFANTS

18 h - 20 h : contes de Noël

MAISON DU PÈRE NOËL

17 h 30 - 20 h : photo avec le Père Noël

MARCHÉ

17 h - 20 h : mascottes Tigrou et Winnie et animation musicale



VILLAGE POUR ENFANTS

17 h - Spectacle : Le Père Noël est enrhumé

MAISON DU PÈRE NOËL

16 h - 20 h : photo avec le Père Noël

MARCHÉ

17 h - 20 h : jonglerie lumineuse et mascottes Woody et Buzz

Dimanche 15

Lundi 16

Mardi 17

Mercredi 18



VILLAGE POUR ENFANTS

17 h - Spectacle : SOS Père Noël, suivi d'un goûter
18 h - 20 h : caricaturiste

MAISON DU PÈRE NOËL

16 h - 20 h : photo avec le Père Noël

MARCHÉ

16 h - 20 h : magie et orgue de barbarie, mascottes Minnie et Mickey



VILLAGE POUR ENFANTS

18 h - Film : Histoires étoilées pour Noël

MAISON DU PÈRE NOËL

17 h 30 - 20 h : photo avec le Père Noël

MARCHÉ

17 h - 20 h : mascotte bonhomme de neige



VILLAGE POUR ENFANTS

18 h - Spectacle : Un Noël mouvementé (marionnettes Guignol)

MAISON DU PÈRE NOËL

17 h 30 - 20 h : photo avec le Père Noël

MARCHÉ

16h : mascottes les Pyjamasques



VILLAGE POUR ENFANTS

15 h - 18 h - atelier sculpture sur glace
16 h - 18 h - mascottes Stella et Chase
18 h - 19 h - Spectacle de magie : Ferramus

MAISON DU PÈRE NOËL

16 h - 20 h : photo avec le Père Noël

MARCHÉ

16 h - 20 h : Mère Noël, sculpteuse de ballons

Jeudi 19

Vendredi 20

Samedi 21

Dimanche 22



VILLAGE POUR ENFANTS

18 h - Film : Histoires étoilées pour Noël

MAISON DU PÈRE NOËL

17 h 30 - 20 h : photo avec le Père Noël

MARCHÉ

18 h - 20 h : mascottes Donald et Daisy



VILLAGE POUR ENFANTS

17 h - Spectacle : Fantastic Kids show de Noël, suivi d'un goûter

MAISON DU PÈRE NOËL

17 h 30 - 20 h : photo avec le Père Noël

MARCHÉ

17 h - 20 h : Show Disney Band

SALONS D'HONNEUR

19 h : chants et musiques de Noël par l'École Municipale de Musique



VILLAGE POUR ENFANTS

16 h - 20 h : caricaturiste
17 h - Spectacle : Le gâteau magique de Zygomar

18 h - 20 h : mascottes Masha et Mischa / Olaf

MAISON DU PÈRE NOËL

16 h - 20 h : photo avec le Père Noël

18 h 30 : lâcher de ballons devant la Mairie

SALONS D'HONNEUR

20 h 30 : spectacle de P. Lemarchal



VILLAGE POUR ENFANTS

15 h 30 - 17 h 30 : mascottes Minnie et Mickey en habit de Noël
16 h - 20 h : caricaturiste

MAISON DU PÈRE NOËL

16 h - 20 h : photo avec le Père Noël

HÔTEL DE VILLE

18 h : descente du Père Noël



Vos



Le concert de Noël

Le concert de Noël de l'école de Musique : un spectacle qui s'annonce inoubliable ! Les festivités de fin d'année sont aussi l'occasion de profiter d'un moment de culture et de tradition. Entraînés par les enseignants de l'école de Musique, sous la houlette du directeur de l'école Jean-Marc Papajak, les élèves enchanteront ce concert, avec des musiques d'harmonie, du jazz et des chants de Noël.

Ils seront accompagnés des élèves des écoles primaires de la Ville.

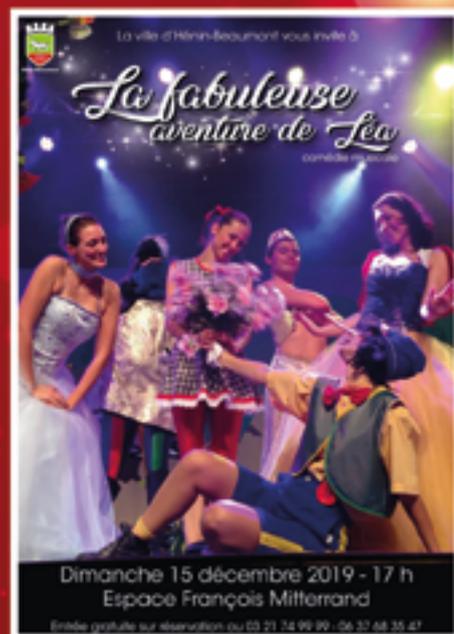
Samedi 14 décembre à 18h - EFM - Gratuit

La Fabuleuse aventure de Léa

La Fabuleuse aventure de Léa émerveillera vos enfants à l'approche de Noël ! Cette année, le spectacle que nous allons retrouver à l'Espace François Mitterrand vous fera apprécier les aventures féériques de Léa avec Aladin, Blanche Neige, Barbe-Bleue, Cendrillon, Pinocchio, entre autres !

Dans un univers musical et interactif, vous serez au cœur de la magie de Noël, le 15 décembre prochain à l'Espace François Mitterrand ! N'oubliez pas de réserver vos places.

Dimanche 15 décembre à 17h - EFM - Gratuit (places limitées)



Les Epichoristes

Les Epichoristes vous feront revivre tous les plus grands classiques de Noël ou du gospel avec ce concert gratuit donné sur le parvis de l'église Saint Martin. Venez revivre vos plus beaux souvenirs de Noël en musique et chantez avec eux !

Dimanche 15 décembre à 18 h - Eglise Saint-Martin - Gratuit -

spectacles

CONCERT
 Pierre Lemarchal
 CL SES EBONICIS
 Un concert de chansons françaises
NOS PLUS BELLES ANNEES
 au profit de
 Association Grégory Lemarchal
Samedi 21 décembre à 20 h 30
Hôtel de Ville

Nos plus belles années

Pierre Lemarchal est le papa du chanteur Grégory Lemarchal. Le samedi 21 décembre à 20 h 30, il animera à l'hôtel de ville un concert de chansons françaises intitulé « Nos plus belles années ». Un spectacle qui permettra de ponctuer comme il se doit la fin de l'année et les festivités de Noël !

Ce spectacle sera aussi l'occasion de rendre hommage à Grégory Lemarchal, décédé des suites de la mucoviscidose. Le « petit prince à la voix d'ange » restera ancré dans le cœur des Français.

Samedi 21 décembre à 20 h 30 - Hôtel de ville
- Gratuit (place limitées) -

La descente du Père Noël

Ne manquez pas **la descente du Père Noël** ! Le 22 décembre à 18 h, comme de coutume, le Père Noël descendra du toit de la mairie et viendra distribuer des chocolats à tous ceux qui l'attendront sur la place Jean Jaurès.

La Mère Noël viendra, peu avant la descente, animer en chanson cet événement qui symbolise plus que tout autre la féerie de Noël !

Dimanche 22 décembre à 18 h - Hôtel de ville
- Gratuit -

Pour des raisons de sécurité, l'accès à la « Descente du Père Noël » s'effectuera par les rues Elie Gruyelle, Montpencher, Papin et la Place Carnot.

Descente du Père Noël
Dimanche 22 décembre
18 h

La Renaissance des accordéonnistes Héninois en concert au profit du téléthon
Dimanche 15 décembre à 16 h en l'église de Beaumont

Cher Père



MARIE-THÉRÈSE

« J'aime beaucoup faire mes achats de Noël sur le marché pour offrir aux amis et aux petits-enfants. L'année dernière, j'avais trouvé pour eux des pyjamas et des peluches ! Pour Noël, je voudrais beaucoup de bonheur pour tous et en particulier pour nos aînés. »

CÉLESTE

« Je voudrais une dinette, des poupées bébé et une poussette. C'est ce que j'ai mis dans ma lettre au Père Noël ! »



AURÉLIE ET SA FILLE CHLOÉ

« Les décorations sont majestueuses, et ma fille adore faire la photo avec le Père Noël ! Chaque année, nous allons sur le marché de Noël, et cette année c'est encore plus beau avec notre mairie rénovée ! Nous avons hâte d'y retourner. Pour Noël, je voudrais que cette année soit pleine de joie et de bonheur pour toutes les familles. Ma fille, qui a été très sage, a demandé des poupées Barbie ! »



JULES

« Le Père Noël va recevoir ma lettre ! J'ai mis dedans que je voulais des voitures, surtout une voiture de police, et aussi une cuisine rouge ! »



JADE

« Pour Noël, j'ai mis dans ma lettre une machine à pop-corn et un jeu Mickey ! J'espère que le Père Noël la lira. »

Noël



MARIE-CLAUDE, NICOLE, PAULE-THÉRÈSE ET BRIGITTE

« Les illuminations sont vraiment magiques et la crèche est très jolie. On aime bien déambuler dans les allées du marché de Noël. Le spectacle pour enfants et la descente du Père Noël, l'année dernière, étaient fantastiques, surtout pour les petits-enfants ! On voudrait, pour Noël, que chacun soit en bonne santé. »

ELIANE

« Les illuminations et les spectacles sont vraiment extraordinaires ! J'adore la descente du Père Noël avec la distribution de chocolats pour les enfants. Pour Noël, je voudrais avoir encore plus de places de parking, même si je suis déjà très contente des retours de la Mairie quand je leur écris. »



ISSAM

« Moi, j'ai demandé au Père Noël des camions de pompiers et de chantier, et des voitures ! J'ai mis ma lettre dans le sac sous le sapin. »



BAPTISTE

« J'aime beaucoup la patinoire d'Hénin-Beaumont à laquelle je vais tous les ans ! Pour Noël, je voudrais un Nerf ! »



MARTINE

« Je suis très contente des activités qui se déroulent au moment de Noël à Hénin-Beaumont. On y passe de très bons moments ! J'aime bien les spectacles et les lumières sont magnifiques, notamment celles de la mairie et de l'église. Je voudrais pour Noël que tous les enfants aient des cadeaux ! »



Personne n'est oublié pour Noël à Hénin-Beaumont !

À Hénin-Beaumont, la solidarité est une valeur essentielle ! La Ville et le CCAS mettent tout en œuvre pour permettre aux Héninois et Beaumontois en situation d'isolement ou de précarité de profiter de moments chaleureux à l'approche des fêtes de fin d'année.



Des surprises pour les plus petits au pied de l'arbre de Noël

Pour les plus petits, un arbre de Noël sera organisé à la Salle Prévert où de nombreuses surprises les attendent. Il paraît

même que le Père Noël viendra y faire un tour, un peu en avance, pour leur offrir un cadeau et prendre une photo !

Des jeux et des bonbons pour les familles !



Avec les campagnes de solidarité, les familles, les enfants et les adolescents relevant du dispositif pourront profiter de sorties au parc de jeux Kidzy, au bowling, ou participer à un Escape Game. Un colis de Noël accompagné de bonbons sera distribué ! De beaux moments en perspective pour tous les jeunes Héninois et Beaumontois !

Un colis de Noël pour nos aînés et un repas pour se retrouver



Les plus âgés ne sont pas oubliés : un colis de Noël leur sera également distribué à la Salle Prévert et un buffet sucré sera offert. S'ils ne peuvent pas se déplacer, ce colis leur sera amené à domicile par les élus. Un repas solidaire sera aussi organisé, toujours à la Salle Prévert.

Convivialité, bonne humeur, solidarité... Cette année encore, tous les Héninois et Beaumontois auront droit à leur Noël !

Adorables à Noël, indésirables en été ?



Combien de cadeaux de Noël seront encore abandonnés ?

Les animaux ne sont pas des jouets, les adopter c'est pour la vie !

LA FÉERIE DE NOËL FAIT SON RETOUR DANS NOS ÉCOLES !



Les festivités de Noël débutent dès le 7 décembre dans les écoles d'Hénin-Beaumont ! Les élèves des écoles maternelles et élémentaires, accompagnés des enseignants, des représentants des parents d'élèves et du personnel, sont ravis d'ouvrir les portes de leur établissement pour faire découvrir à leur famille les trésors confectionnés pour le Marché de Noël !

Des surprises et des animations sont au programme : jeux, animations, restauration et objets de Noël vous enchantent !

AU PROGRAMME :

Le vendredi 6 décembre :
Marché de Noël de l'école Breuval, dans l'allée qui mène à l'école

Le mardi 10 décembre :
Marché de Noël dans la cour de l'école maternelle Fallières

Le vendredi 13 décembre :
Marché de Noël de l'école Dubreucq

Les lundi 16 et mardi 17 décembre :
Marché de l'école maternelle Michelet

Le lundi 16 décembre :
Marché de Noël sous le préau de l'école Rousseau

Le mardi 17 décembre :

- Marché de Noël de l'école maternelle Pantigny
- Marché de Noël dans la salle de jeux de l'école Lacore-Carnot
- Marché de Noël dans le hall de l'école Mollet
- Marché de Noël à l'Espace Breuval des élèves de l'école maternelle Breuval
- Marché de Noël dans la cour de l'école Legrand
- Marché de Noël dans la cour de l'école élémentaire Fallières
- Marché de Noël de l'école Bracke-Desrousseaux, dans le réfectoire et dans la salle de jeux des élèves de l'école maternelle

Le vendredi 20 décembre
- Marché de Noël de l'école élémentaire Pantigny, salle Tételin de l'Espace François Mitterrand

A l'heure du bouclage du magazine municipal, nous ne pouvons confirmer les horaires des différents marchés.

DÉFILÉ / MESSE / LANCEMENT DES ILLUMINATIONS / EXPOSITION

Cérémonie de la
Sainte-Barbe

MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2019 - 18 H 15
PERRON DE L'HÔTEL DE VILLE

18 h 15 : Départ de la Sainte-Barbe de l'Hôtel de ville / **18 h 30 :** Messe de la Sainte-Barbe au Centre Saint-Paul / **19 h 05 :** Défilé / **19 h 15 :** Lancement des illuminations et exposition dans le hall de l'hôtel de ville / **19 h 20 :** Allocution de Monsieur le Maire et réception dans les Salons d'honneur

Votre lettre au Père Noël



Vous avez été sage cette année ?

Alors retrouvez la boîte aux lettres située devant la maison du Père Noël et glissez-y votre courrier.

Réponse assurée !



Concours des illuminations de Noël

La Ville d'Hénin-Beaumont vous invite à participer à la magie des fêtes de fin d'année en vous proposant une nouvelle fois de participer au « Concours des illuminations de Noël ».

Ce concours des illuminations de Noël est destiné à encourager et récompenser l'embellissement de la ville par ses habitants. Gratuit et ouvert à tous, le principe est simple, les participants devront embellir habitation, terrasse, façade, balcon ou fenêtres de façon à ce qu'ils puissent être visibles depuis la voie publique. Une attention particulière sera portée sur l'esthétique, l'originalité de la décoration et sa faible consommation d'énergie.

Pour participer, rien de plus simple, il suffit de vous connecter sur la page Facebook de la ville pour prendre connaissance du règlement intérieur et de télécharger le bulletin d'inscription ou de le découper dans le magazine municipal, le compléter et le retourner à l'hôtel de Ville ou dans les maisons de quartier avant le vendredi 9 décembre 2019. Vos décorations devront impérativement être installées avant le dimanche 15 décembre 2019, afin que le jury puisse admirer et noter vos réalisations. Une cérémonie de proclamation des résultats et de remise des récompenses aura lieu sur le Marché de Noël.

Les gagnants remporteront des chèques-cadeaux « J'achète à Hénin-Beaumont » (1er : 150 € ; 2e : 100 € ; 3e : 50 €)



Tentez de remporter la vitrine de Noël

Les commerçants de l'Union « Mon Commerce, Ma Ville » vous proposent de remporter la vitrine de Noël ! Tous les jours, dans l'ancienne vitrine des meubles Cachart située au 19 rue Denis Papin, un lot sera dévoilé en vitrine par les commerçants participants : Matouvu, l'Estaminet du Ferrailleur, Bora Bora, Ô Macarons toqués, la Nature d'abord, l'Espace SFR d'Hénin-Beaumont, Optic 3000, Divinatout, Hometa, le Cocoon de Cécile, Scultelph, Sisi Traiteur, Angélique Coiffure, Le Chai d'Hénin-Beaumont, Élégance canine, Rose Voyage, Fleurazur, Le Paris-Hénin, Un peu beaucoup, Escape Mind, le salon Régine Godart et LPS Multimédia.

Le 22 décembre, avant la descente du Père Noël, le nom du gagnant sera tiré au sort ! Celui-ci remportera l'ensemble des lots de la vitrine de Noël ! Pour participer, découpez et remplissez le bulletin ci-dessous (un bulletin par personne). Celui-ci sera également disponible dans les boutiques des commerçants participants à l'opération. Vous pourrez le déposer dans une boîte aux lettres devant la vitrine. Pour toute information, rendez-vous sur la page Facebook de l'Union commerciale « Mon Commerce, Ma Ville ». Les lots dévoilés en vitrine y seront relayés !

VITRINE DE NOËL MON COMMERCE, MA VILLE

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

BULLETIN DE PARTICIPATION

Vous êtes : un particulier un commerçant

Enseigne* : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Bulletin à retourner à : Hôtel de ville - concours des illuminations -
1 Place Jean Jaurès - 62 110 Hénin-Beaumont
* uniquement pour les commerçants



TÉLÉTHON :

Tous mobilisés !

En décembre

- ASSOCIATION D'AIDE AUX LOISIRS DES PERSONNES HANDICAPÉES**
Loto Le 1er décembre
Salle Debeyre
- HÉNIN BRIDGE CLUB**
Dons des participants au tournoi de Bridge
Le 2 décembre de 14 h 15 à 18 h 30
Le 5 décembre de 20 h à 23 h
Le 6 décembre de 14 h 15 à 18 h 30
Salle Léon Jouhaux
- CLUB YOSEIKAN BUDO**
Vente de gâteaux et boissons
Les 3 et 5 décembre de 18 h 30 à 21 h
Salle Courtin de l'EFM
- APE LES P'TITS LOUPS**
Vente de crêpes
Le 6 décembre
Ecole Jean-Jacques Rousseau
- ÉTOILE CYCLISTE HÉNIINOISE**
Lavage de voitures et sortie vélo
Le 7 décembre de 14 h à 16 h
Parking de l'église Saint-Martin de Beaumont (devant la mairie annexe de Beaumont pour la sortie vélo)
- ES HÉNIN-BEAUMONT BASKET-BALL (ESHB)**
Soirée Zumba
Le 7 décembre à 20 h
Espace François Mitterrand
- SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE**
Vente objets
Animations jeux anciens et animations diverses
Le 7 décembre de 14 h à 18 h
À proximité du stade Limousin
- HÉNIN TIR**
Ball-trap semi-nocturne
Le 7 décembre de 15 h à 23 h
Ancienne gare de Beaumont
- HÉNIN GYM**
Vente de programmes lors de la fête de Noël
Le 7 décembre
Salle Wilquin de l'EFM
- ASSOCIATION SPORTIVE RENAULT DOUAI (ASRD)**
Baptêmes de plongée
Le 7 décembre de 9 h à 11 h
Piscine municipale
- FCF HÉNIN-BEAUMONT**
Concours de belote
Le 7 décembre de 17 h à 22 h
Salle Courtin de l'EFM
- FC BEAUMONT**
Concours de tirs au but
Le 7 décembre de 12 h à 16 h
Stade Limousin
- LES AMIS DE LA MARCHÉ**
Marché de 6 à 7 km
Le 7 décembre à 14 h 30
Place Saint-Martin à Beaumont
- TEMPS DE VIVRE**
Dons récoltés lors des repas
Le 8 décembre de 12 h à 20 h à la salle Prévert et de 14 h à 17 h 30 au Colysée
- HÉNIN ENDURANCE TEAM**
1 € reversé au Téléthon à chaque vente de dossard lors de la course de la Sainte-Barbe
Le 8 décembre de 9 h à 12 h
Espace François Mitterrand (EFM)
- SERVICE DES SPORTS**
Possibilité de faire un don à chaque entrée à la piscine municipale
Piscine gratuite le 7 décembre de 9 h 30 à 12 h, de 14 h à 17 h et le 8 décembre de 8 h à 12 h
Piscine municipale
- STADE HÉNIINOIS FOOTBALL**
Vente de crêpes et de chocolat chaud
pendant le plateau football loisir U6/U7, U8/U9, U10/U11
Stade Birembaut
- LA RENAISSANCE DES ACCORDÉONNISTES HÉNIINOIS**
Concert et vente de gâteaux
Le 15 décembre à 16 h
Église de Beaumont

En janvier

- TENNIS CLUB HÉNIN-BEAUMONT**
Restauration et buvette lors de la soirée Zumba organisée par l'Atrium
Le 11 janvier
Club house de l'EFM
- ATRIUM**
Soirée Fitness
Le 11 janvier de 19 h 30 à 21 h 30 - Salle Wilquin (EFM)

ETS PESIN SCOOTERS

Ets Pesin scooters

VENTES ET RÉPARATIONS

ALARME ET MONTAGE OFFERT POUR L'ACHAT D UN SCOOTER **



SCOOTERS
À PARTIR DE
1149 € *

* offre valable jusqu'au 31 décembre 2019
hors promotion et autre opération en cours sur présentation de cette encart publicitaire



368 rue Elie Gruyelle
62 110 Hénin-Beaumont
03 21 20 47 66

CHAUFFAGE, ENTRETIEN, DEPANNAGES, SALLE DE BAINS



S.A.R.L. CREPIN

www.sarlcrepin.fr



303, rue Robert Aylé
62110 HENIN-BEAUMONT
Tél. : 03 21 20 00 38

Depuis 1961,
à votre service.





Retraite aux flambeaux et cérémonie du 11 Novembre : préservons la mémoire

À la veille du 11 Novembre, la retraite aux flambeaux en hommage aux soldats morts pour la France lors de la Première Guerre mondiale s'est déroulée entre le rond-point de l'Armistice et le rond-point du Souvenir français.

De nombreux habitants ont défilé aux côtés des sapeurs-pompiers et des porte-drapeaux. La flamme de l'immortalité a été ravivée en présence des jeunes élus du conseil municipal des Enfants.

Le lendemain, les élus de la Ville d'Hénin-Beaumont et le Conseil municipal des Enfants ont participé aux cérémonies commémoratives du 11 Novembre, 101 ans après que l'Armistice fut signé dans la clairière de Rethondes, mettant officiellement un terme à la Première Guerre mondiale. L'exposition « De 1914 à nos jours » a été inaugurée, permettant à tous d'avoir un aperçu de l'univers dans lequel évoluaient les soldats ayant pris part à la Grande Guerre.



SALLE
E LENGLIN



Jacques Cachart (ACPG-CATM) et Bernadette Vansantberghe (Veuves)

Les ACPG-CATM ont un nouveau président

L'association des ACPG-CATM (Anciens Combattants Prisonniers de Guerre – Combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc) se donne pour mission de protéger notre mémoire, d'accompagner les anciens combattants et leur famille, et de participer aux manifestations patriotiques. Rencontre avec son nouveau président, Jacques Cachart.

Jacques Cachart, pouvez-vous nous expliquer les objectifs des ACPG-CATM ?

« Les ACPG-CATM répondent à une triple demande de la part des anciens combattants. Tout d'abord, notre objectif principal est de respecter notre devoir de mémoire : cette obligation commune est nécessaire pour ne pas oublier les soldats morts pour la France. Ensuite, nous avons un rôle social : nous accompagnons les familles et notamment les veuves des soldats pour que leurs droits soient reconnus. Une mission pour laquelle Bernadette Vansantberghe m'apporte une aide précieuse. Enfin, pour rendre hommage aux soldats, nous participons comme il se doit aux manifestations patriotiques, tout au long de l'année. »

« Je souhaite que nous organisions des sorties mémorielles »

« À cela, je souhaiterais rajouter de nouveaux objectifs. D'une part, mieux connaître nos adhérents et communiquer davantage entre nous et d'autre

part, avoir de nouveaux projets. Je souhaite par exemple que nous organisions des sorties mémorielles. Nous pensons visiter la carrière Wellington à Arras. Célèbre lieu de mémoire de la Première Guerre mondiale, cette visite permettrait de se remémorer certains passages marquants de la Grande Guerre. »

Qu'est-ce qui vous a poussé à rejoindre les ACPG-CATM et pourquoi avoir présenté votre candidature à la tête de l'association ?

« Appelé en Algérie et revenu en novembre 1962, j'ai connu la dureté des troubles qui ont marqué cette époque. Après la crise de paludisme que j'ai vécue au printemps 1963, mon médecin de l'époque m'a conseillé de contacter une association patriotique pour faire reconnaître l'origine de ma maladie et obtenir un traitement. Depuis, je suis resté impliqué pour aider d'autres personnes qui se sont retrouvées en difficulté en raison de conflits militaires. »

« J'étais déjà responsable de quartier depuis 1989. Naturellement, je me suis proposé. »

« Quand Pierre Delforge a annoncé son intention de ne pas se représenter à la tête des ACPG-CATM, lors de l'assemblée générale suivante, la question de son remplacement s'est posée.

Des membres sont venus m'en parler. J'étais déjà responsable de quartier depuis 1989 puis secrétaire de la section d'Hénin-Beaumont depuis 2011.

Naturellement, je me suis donc proposé. »

Contact et renseignements

Téléphone : 03 21 76 87 51

Mail : jacques.cachart@gmail.com

Site : acpgcatm62110.nexgate.ch

Permanences le 1er et 3e vendredi de chaque mois à la Maison des sociétés patriotiques (rue Saint-Martin à Beaumont)



LE HÉNIN ROCK FESTIVAL

REVIENT EN 2020 !

Le Hénin Rock Festival est désormais bien installé dans le paysage rock local et régional, voire international : chaque année, nous recevons de plus en plus de spectateurs venant pour certains de Belgique. Nous retrouverons ce festival de tributes en février 2020, avec pas moins de six concerts qui se dérouleront lors de trois soirées à l'Escapade !

Qu'est-ce qu'un tribute band ?

Un tribute band... qu'est-ce donc ? Il s'agit d'un groupe reprenant exclusivement la musique d'un autre groupe connu. Ses membres sont capables de reproduire à la note près les titres de véritables géants de la musique. Même les fans les plus intransigeants, arrivent à se méprendre... Fermez les yeux, vous n'en croirez pas vos oreilles !

Le programme du Hénin Rock Festival 2020

En 2020, nous accueillerons le 8 février

en 1ère partie un tribute de The Editors par « The ReEditors » et en 2ème partie un tribute Cure par « Curiosity plays The Cure ». Le 15 février un tribute Police par « The Rozzers » et en 2e partie un tribute des Beatles par « Help ! A Beatles Tribute » ; enfin le 22 février en 1ère partie un tribute Nirvana par « Nirvana Tribute Show » et en 2e partie un tribute de The Doors par « The Doors in Concert ». Une programmation exceptionnelle, avec vos groupes préférés et des moments inoubliables en perspective !

Informations pratiques

Ces concerts seront présentés à l'Escapade (ouverture des portes à 19 h, début des concerts à 20 h). Comme l'an dernier, vous pourrez réserver vos places sur le site de www.ticketmaster.fr ou les retirer dans vos points de vente habituels !

Prix par soirée : 15 €

Pass Festival (3 soirées) : 30€



ROC-ECLERC
Parce que la vie est déjà assez chère !

Votre agence à Hénin-Beaumont

57, Place de la République
03 21 75 19 32

PERMANENCE 24h/24 - 7j/7
DEVIS GRATUIT

- Pompes Funèbres
- Marbrerie
- Contrat Obsèques

roc-eclerc.fr



Les jeunes talents de l'école de Musique mis à l'honneur par le concert de Sainte-Cécile

L'Escapade offre un écrin et une opportunité pour les jeunes talents de l'école de Musique d'Hénin-Beaumont de monter sur scène. Cette année aura mis en valeur, comme les précédentes, le travail des élèves et des professeurs pour le concert traditionnel de Sainte-Cécile.

Le 22 novembre dernier, les classes de guitare, percussions, violoncelle, clarinette, sans oublier le toujours très attendu atelier jazz, ont reçu un accueil enthousiaste de la part des parents ! Comme de tradition depuis quelques années, les diplômes ont été remis aux jeunes élèves !

Rendez-vous l'an prochain à la même date !



Une réunion d'information au sujet du RGPD



Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) : de quoi s'agit-il ? Une réunion d'information est proposée aux présidents d'associations, aux commerçants, et à toute personne intéressée, pour mieux comprendre la réglementation qui encadre le traitement des données à caractère personnel sur le territoire de l'Union européenne.

Rendez-vous le 16 décembre à la Maison des Associations de 14 h 30 à 17 h.



481 bis rue Elie Gruyelle,
62110 Hénin-Beaumont
(à côté du restaurant l'Atelier)

Menuiseries

PVC - Alu

Portes d'entrée

Volets roulants

Motorisation

Réparation

Portes de garage

03 21 20 70 71



Devis
GRATUIT

TVA
5,5%





CYCLOGROSS DES POMMIERS :

un événement sportif et convivial !

Après le lever de rideau par vingt jeunes de l'école de cyclisme d'Hénin-Beaumont, une superbe épreuve cyclo-cross sur le site des Pommiers a eu lieu le 30 octobre dernier, organisée par l'Étoile cycliste héninoise en partenariat avec la Municipalité.

Plusieurs courses se sont déroulées dans un climat sportif et très convivial sur un circuit tracé par Alban Caze.

Classement :

En pupilles
Léo Fenendez
(Tri Bike Robecquois)

En Benjamins
Victor Devos
(ES Arques)

En minimes
Timéo Depriestre
(CC Armentières)

En cadets
Ryan Munier
(EC Vallée de l'Aisne)

En masters
David Pagnier
(C. Chartres Cycliste)

En juniors
Léo De Doncker
(CC Cambré)

En élite
Alexi Caresmel
(CC Villeneuve St-Germain)

En non élite
Timothée Laleu
(CC Villeneuve St-Germain)



Une escrimeuse héninoise sur le podium du circuit national juniors de fleuret !

La seconde étape du circuit national juniors de fleuret a eu lieu le 17 novembre dernier à l'Espace François Mitterrand. Bravo à l'ensemble des escrimeuses et des escrimeurs venus de toute la France !

Organisé par le CEHB, cet événement a donné lieu à de belles passes d'armes. Parmi les gagnants, Aude de Brem, escrimeuse héninoise, a terminé sur la 3e marche du podium. La Municipalité lui adresse ses félicitations ! Laurent Brice, 1er adjoint au Maire délégué au Sport, était présent et a participé à la remise des trophées. Une minute de silence a été respectée en mémoire de Christophe Mouflin, champion de France par équipes et ancien membre de l'équipe d'Hénin-Beaumont, décédé à l'âge de 39 ans. Pour rappel, le lycée Darchicourt est doté d'une section sportive escrime, et vous offre la possibilité de suivre un enseignement spécifique fleuret, assuré par les maîtres d'armes du CEHB. Inscriptions et informations par mail à ce.0620093p@ac-lille.fr ou par téléphone au 03 21 08 74 30.

Course de la Sainte-Barbe : rendez-vous le 8 décembre !

SAINT-BARBE

08
Décembre



Hénin Endurance Team et le service des Sports de la Ville vous attendent nombreux le dimanche 8 décembre à la course de la Sainte-Barbe !

3 km Benjamins : 10 h (2 euros)
5 km de Minimes à Master : 10 h 30 (6 euros)
10 Km de Cadets à Master : 10 h 30 (8 euros)

La course des familles débute à 11 h 45



Cette course entièrement gratuite est ouverte aux enfants et aux parents ! Dans une ambiance festive, elle est l'occasion pour les membres de la famille de partager un moment sportif et convivial sur un parcours d'un kilomètre accessible à tous. Venez nombreux et déguisés ! Une collation est offerte à tous les participants, avec des récompenses pour les meilleurs déguisements.

Informations et inscriptions auprès de Grégory Hanc au 06 51 56 98 20, ou par mail à heninenduranceteam@laposte.net. Site internet : <http://club.quomodo.com/saintebarbe>

Une cagnotte pour le Stade Héninois

Afin de récompenser l'équipe U16 qui est actuellement invaincue en championnat et leader de son groupe en D2, le comité directeur a décidé d'envoyer ces jeunes à un tournoi international se déroulant du 10 au 13 avril à Zwolle aux Pays Bas. Un groupe de 16 joueurs et 2 dirigeants, prendra la route avec 2 minicars loués pour l'occasion et séjourneront à Wijhe au Summer Camp Heino ; camp scolaire équipé d'une piscine, d'une salle de sport, d'un mini-golf, d'un cinéma...

Lors du tournoi, ils seront confrontés à des équipes venant bien sûr des Pays-Bas mais également d'Allemagne, de Belgique ou du Danemark.

Le coût de ce voyage sera financé en partie par les jeunes de façon directe et indirecte (vente de gâteaux, tournoi de Playstation, lavage de voitures, grilles, etc.) et nous recherchons des donateurs afin de compléter ce financement, sachant que ces dons peuvent être déductibles partiellement de vos impôts.

A ce titre, vous pouvez joindre Isabelle Liétard au 06 50 99 95 67

Gala de boxe : un récital pour les boxeurs héninois



Il y avait une très belle affiche pour cette soirée pugilistique organisée par le Boxing Club Héninois le 9 novembre dernier ! Sept combats professionnels, trois combats amateurs et des assauts en boxe éducative étaient au programme. En combat vedette, le championnat de France des légers avec le champion héninois Laïd Douadi, tenant du titre, qui était opposé à son challenger officiel Aboubeker Bechelkaghem, venu de Blagnac. La technique de l'Héninois a fait la différence devant un public venu nombreux ! Laïd conserve son titre. Félicitations !

Kamel Benyattou :

Le boxeur héninois combattait pour la finale du critérium des espoirs. Opposé au strasbourgeois Nourredine El Goumi, Kamel a durement touché son concurrent, et poursuit sa série avec cinq victoires par K.O. ! Une très belle performance.

Oshin Derieuw :

Notre boxeuse a récité ses gammes techniques. Complètement débordée, la

visiteuse a été arrêtée par l'arbitre à la 6e reprise. Oshin reste invaincue en treize combats ! Bravo !

Enzo Santoro :

Pour son 5e combat professionnel, l'Héninois a résisté aux coups de boutoir de son adversaire géorgien Bakar Geleimidzé ! Il gagne ce combat avec panache.

Dylan Ocre :

Après deux ans d'arrêt, Dylan a affronté Selai Taltlo, venu de Blagnac. Après deux rounds équilibrés, Dylan a baissé de rythme et son adversaire en a profité pour gagner ce combat.

Les boxeurs héninois amateurs :

Axel Piette a gagné aux points contre Tristan Timmerman, de Dunkerque. Keny Courby l'a emporté aux points contre Valentin Brabant, de Louvroil.

Deux autres combats professionnels étaient au programme :

Dylan Carlier, de Louvroil, a perdu aux points contre Nathan Augustine, de Fleury-sur-Orne.

Smail Bakir, de Wasquehal, s'est incliné aux points contre Zakaria Eljaouhari de Fontenay-sous-Bois.

CARTON PLEIN POUR LE GALA DE CATCH !



C'est devant une salle comble que se sont affrontés les 30 catcheurs venus des 4 coins de la France pour la bonne cause !

Plus de 1.000 spectateurs se sont retrouvés dans les tribunes de l'Espace François Mitterrand afin d'admirer le show proposé pour ce gala de handi-catch organisé par l'APEI Les Papillons blancs d'Hénin-Carvin.

Les bénéfices de la soirée seront reversés à l'APEI. Les organisateurs vous donnent rendez-vous en 2020, pour une 5e édition.

LE SPORT C'EST AUSSI...

PISCINE MUNICIPALE:

Fermeture pour
cause de travaux !



En raison d'importants travaux de rénovation, visant notamment à la création d'une salle de sport, d'un espace bien-être et à la modernisation générale du bâtiment, la piscine municipale Jean-Jacques Malina fermera ses portes le vendredi 20 décembre à 21 heures pour une durée de deux ans.

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'évolution des travaux de la piscine et de la future salle de sport attenante.

Un parcours Baby Gym pour le week-end Sport en Famille !



Le prochain week-end Sport en Famille se tiendra le 15 décembre à la salle Louis Lelaure, située rue Jacques Prévert. Deux créneaux horaires sont proposés : de 10 h à 11 h (pour les enfants de 2 à 3 ans) et de 11 h à 12 h (pour les enfants de 4 à 6 ans).

L'entrée gratuite est réservée aux enfants de 2 à 6 ans accompagnés obligatoirement d'un parent. L'activité est encadrée par une éducatrice diplômée du Brevet d'État Gymnastique et du diplôme petite Enfance.

Inscription obligatoire (places limitées) par téléphone auprès du service des Sports : 03.21.08.60.40 jusqu'au vendredi 13 décembre dernier délai.



LE POINT D'ACCÈS AU DROIT

est à votre écoute

Richard, responsable, et Joëlle, agent d'accueil, s'occupent depuis presque 10 mois du Point d'Accès au Droit (PAD), qui était précédemment appelé « Antenne de justice ». Ensemble, ils accueillent les personnes qui recherchent une aide juridique, leur apportent une réponse, et les mettent en relation avec les différents acteurs du droit. Explications.

Quelle est l'origine du Point d'Accès au Droit ?

Créé en 1982 en tant qu'Antenne de justice, le Point d'Accès au Droit a acquis son nouveau nom en mars 2019. C'est à cette date que la convention constitutive a été signée entre le Maire Steeve Briois et Nicolas Houx, président du Tribunal de Grande Instance d'Arras. « Cela nous a permis d'être labellisés et d'avoir le soutien du Conseil départemental de l'Accès au Droit. Notre service a donc été reconnu officiellement pour la première fois ! » explique Richard Tran Van.

« Notre objectif premier est d'apporter une réponse »

Comme depuis presque quarante ans, le Point d'Accès au Droit se donne pour mission d'informer gratuitement les usagers sur leurs droits et leurs devoirs. « Nous accueillons, par exemple, des personnes qui ont des problèmes de voisinage, qui sont victimes de violences, ou qui se retrouvent en plein divorce. », poursuit Richard. L'objectif premier du service est de « leur apporter une réponse conforme à la législation et à la réglementation en vigueur » et de « les mettre en relation avec les acteurs juridiques dont ils ont besoin ». Un véritable service de proximité, qui permet notamment de passer par une médiation en cas de conflit « et ainsi éviter d'aller systématiquement devant le tribunal » conclut Richard.

Comment fonctionne le service ?

Le Point d'accès au droit accueille le public « dans la bienveillance », abonde Joëlle. « Nous sommes à l'écoute des usagers, en toutes circonstances », une mission qui inclut aussi le suivi et l'accompagnement des dossiers. Pour ce faire, le service dispose de locaux pouvant accueillir jusqu'à quatre permanences par jour.

« Les locaux ont été rénovés l'été dernier pour avoir un éclairage apaisant et un cloisonnement permettant de respecter l'anonymat. », explique Joëlle.

Les usagers peuvent donc y rencontrer leur interlocuteur juridique : un médiateur ou un avocat, par exemple.

« L'anonymat des usagers est totalement respecté »

À l'Espace Lumière, le Point d'Accès au Droit se trouve en effet à proximité des services de la Culture, du CCAS et du Pôle Développement.

De cette manière, « personne ne peut savoir pour quel motif un usager se rend à l'Espace Lumière » selon Joëlle, pour qui l'anonymat est donc « totalement respecté ».

Depuis le début de l'année 2019, 5247 personnes ont été accueillies au Point d'Accès au Droit d'Hénin-Beaumont.

Le PAD travaille en partenariat avec de nombreuses associations et institutions, en lien avec le CDAD (Conseil départemental de l'accès au droit) :

- L'ATPC (Association Tutélaire du Pas-de-Calais) ;
- La Maison de l'Avocat (permanence mensuelle) ;
- Les conciliateurs de justice (tribunal de Lens) ;
- Le STP (Service Tutélaire du Pas-de-Calais) ;
- L'ASEJ (Association Socio-Éducative et Judiciaire) ;
- Le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) ;
- L'association France Victimes 62 ;
- L'ADAE 62 (Association Départementale d'Actions Éducatives) ;
- Le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et de la Famille) ;
- L'EPDEF (Établissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille) ;
- CTV2S (cellule de traitement des violences sexuelles et sexistes) ;
- L'association Familles de France.

Contact et renseignements :

03 21 49 44 58 – 3^e étage de l'Espace Lumière (39, rue Élie Gruyelle).

Le Point d'Accès au Droit d'Hénin-Beaumont est ouvert pendant les vacances.

LE PLAN GRAND FROID EST LANCÉ

Le « Plan Grand froid » est activé depuis le 18 octobre, et se poursuivra jusqu'au 31 mars prochain. Celui-ci concerne les personnes les plus vulnérables que sont les nouveau-nés, les nourrissons, les personnes âgées, les personnes isolées et en situation de précarité.

Si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, composez le n°115 (appel gratuit). Une équipe mobile du SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation de l'arrondissement) de Lens se déplace auprès des personnes en détresse pour leur apporter écoute, repas, couvertures et mise à l'abri.

Les personnes âgées peuvent, si elles le désirent, s'inscrire sur le registre national des personnes vulnérables auprès du CCAS, 143 avenue des fusillés - 03.21.77.35.55.

Quelques précautions simples :

- Restez chez vous quand la température est très basse ;
- Assurez-vous du bon fonctionnement des appareils de chauffage et de leur entretien ;
- Chauffez votre maison pour que la température ne descende pas en dessous de 19° ;
- Ne calfeutrez pas vos conduits d'aération et vos cheminées ;
- Pensez à faire ou à faire faire vos courses pour une longue période (n'hésitez pas à solliciter quelqu'un pour les faire à votre place) ;
- Il est important de vérifier que vous avez vos médicaments pour une durée suffisante ;
- Donnez régulièrement de vos nouvelles à quelqu'un de votre entourage ;
- Mangez copieusement ;
- Évitez de vous reposer trop près du chauffage ;
- Si vous devez sortir, mettez des vêtements chauds et pensez à prendre des chaussures imperméables et antidérapantes. Munissez-vous d'un chapeau ou bonnet, de gants et d'une écharpe. Faites-vous accompagner si possible.
- Pensez à prévenir quelqu'un si vous prévoyez de partir longtemps.



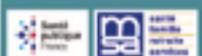
CETTE ANNÉE
ENCORE,
LA GRIPPE
VA FAIRE
TRÈS MAL.



VACCINEZ-VOUS.

65 ans et + | Personnes atteintes d'une maladie chronique | Femmes enceintes

Parlez-en à un professionnel de santé.



J'AGIS POUR MA SANTÉ

ameli.fr



AMBRE
Prêt à Porter féminin



AMBRE BOUTIQUE HENIN BEAUMONT



AMBRE BOUTIQUE HENIN BEAUMONT



110 rue Elie Gruyelle
62110 Hénin-Beaumont



NOËL APPROCHE :

LES AGENTS MUNICIPAUX SONT À PIED D'ŒUVRE !

Chaque fin d'année, à l'approche des fêtes, des agents municipaux des services Électricité et Sonorisation s'emploient à égayer nos rues en installant les motifs lumineux de Noël. En 2019, ce sont 270 motifs qui seront fixés sur les candélabres d'éclairage public et 50 guirlandes seront suspendues dans certaines rues. Des décorations animées illumineront la piscine et le parc public rue Elie Gruyelle.

Deux sapins 3D de 10 mètres orneront la place Limousin à Beaumont et la place Carnot. Des guirlandes seront également déployées sur la place Jean Jaurès.

L'hôtel de ville, qui se parera de ses plus beaux atours, verra, cette année, sa façade arrière et celle du côté de la rue Pasteur illuminées.

Bien entendu, le marché de Noël, activité centrale lors de cette période festive, sera décoré par les services techniques et continuera d'attirer de nombreux visiteurs.

La cérémonie de la Sainte-Barbe, le 4 décembre, sera l'occasion de profiter de ces illuminations !

LE CADRE DE VIE C'EST AUSSI...

De nouveaux aménagements de voirie rue André Gide



La vitesse des véhicules dans la rue André Gide était une préoccupation des riverains. À l'instar des actions menées dans d'autres rues, des radars pédagogiques ont été installés dans cette voie et les services techniques ont mené une étude visant à réduire l'allure des automobiles. Au terme de cette réflexion, un plateau surélevé a été installé rue André Gide au niveau de l'intersection avec la rue Albert Camus. Par ailleurs, les modalités de circulation des véhicules au niveau des rues André Gide et Charles Péguy seront modifiées dans le courant du mois de décembre. Un sens unique de circulation des véhicules sera instauré rue Charles Péguy au niveau de la Salle Krupa.

En outre, une signalisation « Stop » sera implantée rue André Gide à l'intersection avec la rue Charles Péguy qui sera une voie prioritaire. Cet aménagement répondra à une demande d'amélioration de la visibilité des automobilistes quittant la rue Charles Péguy et contribuera également à réduire la vitesse des véhicules.

Révision du règlement local de publicité



Le règlement local de publicité (RLP) organise la publicité, les enseignes et les pré-enseignes, visibles depuis la voie publique de la commune.

Le RLP concerne de nombreux points : intégration des enseignes dans le centre-ville, impact visuel des publicités

en général, zonage des secteurs protégés (monuments classés, zones boisées), lisibilité des pré-enseignes dans la zone commerciale.

Le RLP a été révisé lors du conseil municipal du 8 novembre dernier, avec pour objectif de maîtriser la densité des publicités, améliorer l'intégration des dispositifs publicitaires, conforter l'attractivité et le dynamisme des zones d'activité, s'inscrire dans une démarche de développement durable et prendre en compte l'impact sur le patrimoine (monuments historiques, UNESCO).

Si vous souhaitez nous faire une suggestion au sujet du RLP, vous pouvez vous adresser au Pôle Développement de la Mairie : Espace Lumière, 39 rue Elie Gruyelle ; contact téléphonique au 03 21 08 88 68.



Monoxyde de carbone : **attention danger !**

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique, incolore, inodore, sans saveur et non irritant. Il n'est donc pas perceptible par la personne exposée. La densité de ce gaz, proche de celle de l'air, lui confère la capacité de se diffuser rapidement dans l'atmosphère pour former avec ce dernier un mélange très toxique pour l'homme.

Quelle est l'origine du monoxyde de carbone ?

Ce gaz provient des appareils de chauffage ou de cuisson qui fonctionnent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol. Il ne provient pas des appareils électriques.

Quels sont les signes d'une intoxication au monoxyde de carbone ?

Ils sont très variés et peuvent évoluer avec le temps. Les premiers symptômes et les plus fréquents sont des céphalées, des asthénies, des nausées et vomissements. Dans les formes les plus graves, les symptômes sont une perte de connaissance, des troubles neurologiques ou cardio-vasculaires pouvant entraîner un état de coma puis la mort.

Comment s'en protéger ?

Tous les ans avant l'hiver, faites vérifier les appareils de chauffage par un professionnel : chaudière, conduit, chauffe-eau, poêle, cheminée, notamment. Vous pouvez demander une « attestation d'entretien » qui prouve que l'appareil est bien entretenu.

Bien utiliser ses appareils :

- Ne pas utiliser les appareils de cuisson, cuisinières, brasero, barbecue, entre autres, pour vous chauffer ;
- Ne pas utiliser les appareils prévus pour l'extérieur (barbecue, brasero) dans votre logement ;
- Les groupes électrogènes s'installent en dehors du logement ;
- Ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler ;
- Aérez chaque jour votre logement pendant 10 minutes, même en hiver.

En cas d'urgence ?

- Quand un appareil de chauffage ou de cuisson fonctionne et que vous avez mal à la tête, envie de vomir, ou si vous vous sentez mal, il y a peut-être du monoxyde de carbone chez vous :
 - o Ouvrez les fenêtres ;
 - o Arrêtez les appareils de chauffage ou de cuisson ;
 - o Sortez de chez vous.
- Si nécessaire appelez les secours :
 - o 18 : pompiers ;
 - o 15 : SAMU ;
 - o 114 : secours personnes sourdes ou malentendantes (SMS/Fax) ;
 - o 112 : numéro d'urgence depuis un portable.
- Attendez l'accord des secours avant de rentrer chez vous.

RÉVISION DU PLU : **Le Pôle développement est à votre écoute**

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), la Ville d'Hénin-Beaumont vous informe que le Pôle Développement est à votre disposition pour toute question ou suggestion que vous pourriez nous apporter.

Contact : 03 21 08 88 68
Adresse : 39 rue Elie Gruyelle à Hénin-Beaumont
2e étage de l'Espace Lumière



LE PLAN HIVER EST ACTIVÉ

Le plan de viabilité hivernale repose sur la mise en œuvre des moyens humains et matériels permettant de maintenir la voirie en état de circulation, durant les périodes de neige, givre et verglas, selon les priorités d'accès et les aléas techniques et climatiques.

Ce plan impose, durant toute la période critique, la mobilisation des agents municipaux d'astreinte, du 18 novembre

2019 au 23 mars 2020. Les services techniques municipaux ont la charge, en cas de chutes de neige ou de formation de verglas, d'intervenir pour permettre le maintien d'une circulation automobile normale dans la ville.

Pour ce qui est de l'alerte de risque de formation de verglas, les indications seront données par les services de Météo France.



ATTENTION AUX TRAVAUX SI VOUS

FRÉQUENTEZ LES BÂTIMENTS PUBLICS SUIVANTS

Stade Birembaut

En raison des travaux de rénovation des tribunes du stade Birembaut, et de la création de places pour les personnes à mobilité réduite, l'accès aux tribunes ne sera que partiellement ouvert durant le mois de décembre. Un périmètre de sécurité est mis en place pour assurer la continuité des événements sportifs.

Salle Lelaure

En raison de la réfection des dispositifs d'étanchéité de la salle Lelaure, avec le remplacement des dômes et la reprise du chéneau, des travaux seront réalisés jusqu'au début du mois de décembre et peuvent compliquer les déplacements aux alentours de l'édifice.

École Pantigny primaire

L'école Pantigny primaire subit d'importants travaux depuis les vacances de la Toussaint, visant à mettre les bâtiments de l'école en accessibilité réduite, et rénover de nombreux éléments de l'établissement.

Ces travaux, ainsi que ceux destinés à la création d'un nouvel espace de garderie et de restauration scolaire, rendent la circulation aux abords et à l'intérieur des bâtiments potentiellement difficile. Ils doivent s'achever durant le mois de décembre (sauf pour la nouvelle garderie et le nouveau restaurant scolaire).



Un partenariat au top pour les classes de neige

Les familles sont venues nombreuses, les 12, 13 et 14 novembre derniers, découvrir les séjours « classes de neige » présentés à l'occasion de réunions dans les Salons d'honneur de l'Hôtel de ville.

Durant cette réunion, les familles ont découvert, sous forme d'un diaporama, le centre de vacances où seront logés les enfants ainsi que les activités proposées durant les 5 jours cette semaine au ski ! Ce qui est sûr, c'est qu'ils n'auront pas le temps de s'ennuyer ! Entre les 2 heures journalières de ski, le Yooner (luge locale), la construction d'igloos, la visite d'une ferme pédagogique, quelques temps de classe et quelques batailles de boules de neige bien entendu, le temps va passer très vite !

Un partenariat avec Intersport

La Municipalité en partenariat avec Intersport mettra à disposition des enfants des équipements de ski. Chaque enfant, non doté de l'équipement, pourra emprunter le pantalon et le blouson, parfaitement adaptés à la pratique du ski et des activités de montagne. Les familles, ravies, ont ensuite appris que notre partenaire Intersport, lors d'une journée exceptionnelle, le jeudi 5 décembre, proposera des articles remisés jusqu'à 70% afin de parfaire la tenue de leur enfant : bonnet, masque UV, après-ski, gants ... Un partenariat qui permettra à chaque élève de CM1-CM2 de partir dans des conditions optimums !

Si vous avez encore des questions sur ce séjour, n'hésitez pas à prendre contact avec la direction des Affaires Scolaires au 03.21.74.91.91.

CITROUILLES, BONBONS ET DÉGUISEMENTS POUR LA FÊTE D'HALLOWEEN AU MULTI-ACCUEIL !



C'est à l'occasion de la fête d'Halloween que les enfants du Multi-Accueil ont sculpté et découpé des citrouilles aux sourires effrayants. Les petits comme les grands se sont prêtés au jeu et étaient déguisés ! Un moment qu'ils ont manifestement apprécié ! Et que serait Halloween sans une chasse aux bonbons ? C'est avec beaucoup d'excitation que les enfants sont partis à la recherche des sucreries tant convoitées qui ont ravi leurs papilles ! Aurélia Beigneux, adjointe au Maire déléguée à la petite Enfance, était présente pour l'occasion.

LE JEUNESSE

C'EST AUSSI...

TIOT LOUPIOT :

un spectacle de marionnettes haut en couleur



Comme chaque année, dans le cadre du festival Tiot Loupiot, un spectacle intitulé « Toc tOc toC » a été proposé aux enfants du Relais Petite Enfance et du Multi-Accueil âgés de 12 mois à 3 ans. La compagnie Chamboule Touchéâtre leur a présenté un spectacle haut en couleur sur le thème des quatre saisons. Celui-ci a été mis en scène avec des marionnettes que tous ont l'habitude de voir dans les histoires et comptines racontées par les professionnelles de la petite Enfance qui les accueillent. Un spectacle qui a manifestement ravi tous les enfants présents !

Les élèves chantent Noël pour les seniors de la résidence autonomie



Le 9 décembre, les élèves de CM1 de l'école Jean-Jacques Rousseau célébreront les fêtes de fin d'année à la Résidence autonomie Louis Pasteur. Après la réussite de la lecture intergénérationnelle durant la Semaine Bleue, les mêmes élèves vont cette fois-ci interpréter des chants de Noël pour le plus grand plaisir des personnes âgées de la Résidence autonomie ! Un petit goûter sera organisé afin qu'enfants et seniors puissent échanger ensemble dans la joie et l'esprit de Noël.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS A PRIS SES MARQUES

La première séance plénière du Conseil municipal des Enfants (CME) s'est tenue mercredi 20 novembre dernier, dans les Salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville. Le Maire Steeve Briois et Maryse Poulain, adjointe au Maire déléguée aux Affaires scolaires, étaient présents, aux côtés des jeunes conseillers.

À la fin de la séance, Monsieur le Maire les a remerciés pour leur dévouement en remettant une écharpe tricolore à chaque titulaire. Une fierté pour ces jeunes élus !

Comment se compose le Conseil municipal des Enfants ?

Le Conseil municipal des Enfants est constitué de deux titulaires et deux suppléants par classe de CM1 et CM2 de chaque école de la ville.

Toutes les écoles de la commune sont donc représentées par les élèves élus à ce conseil.

Quelles sont ses missions ?

Le CME a pour objectif d'initier les enfants à la vie municipale et de collecter les idées et initiatives émanant des jeunes conseillers pour améliorer le cadre de vie. Ces idées et projets sont ensuite présentés au maire de la commune afin qu'ils soient mis en œuvre.

Que retenir de cette première séance ?

Les jeunes élus ont formulé des propositions intéressantes dans le cadre de l'éco-citoyenneté afin d'inciter les usagers à respecter les abords des écoles (éviter les débris, les mégots de cigarettes, le stationnement gênant, entre autres). Les projets débutés l'année dernière seront repris, comme par exemple, l'installation de cabanes à livres pour les écoles maternelles et élémentaires. Les élèves du CME ont émis le souhait de visiter les différents services de la Mairie, notamment les services techniques. Ils vont également participer à la cérémonie des vœux du Maire ainsi qu'à l'ensemble des cérémonies commémoratives... Un planning chargé !



Rencontre avec des jeunes élus du Conseil municipal des Enfants



Eïna, 9 ans, élève en CMI à l'école Saint-Louis
« Tout le monde a pu parler. J'ai trouvé toutes les idées intéressantes. Pour moi, il faudrait que l'on mette de nouvelles poubelles et je voudrais qu'il y ait moins de pollution. »



Ambre, 10 ans, élève en CM2 à l'école Breuval
« J'ai bien aimé cette première séance. On a parlé de projets intéressants concernant la ville : notamment l'installation de composteurs. Je trouve que c'est une super idée ! »



Nathan, 9 ans, élève en CMI à l'école Jean-Jacques Rousseau
« Cela nous apprend à faire des bonnes actions pour la ville. L'idée de faire des nichoirs pour les oiseaux était bien ! Moi, j'ai proposé des abris pour les vélos. »



Kentin, 9 ans, élève en CMI à l'école Michelet
« La réunion de tous les jeunes élus était bien. J'ai pris la parole pour proposer qu'on fasse des poubelles spéciales pour mettre les mégots de cigarettes. »

AVANT

16 kilos en moins

la confiance en plus !

APRÈS

Sandrine, 52 ans
Nouvelle Jeunesse

La méthode NATURHOUSE

1. Soins hebdomadaires en diététique et nutrition
2. Plan diététique personnalisé
3. Produits à base de plantes, fruits, légumes, vitamines et minéraux

NATURHOUSE
Experts en rééducation alimentaire

* Sur prescription de votre médecin, en lien diététique avec votre diététicien.

OFFRE EXCLUSIVE
Votre bilan diététique offert*

Prenez rendez-vous dans votre centre :

Hénin-Beaumont
474 rue Elie Gruyelle
03.21.75.87.30

Liévin
102 rue Defernez
03.21.29.24.15

suivi diététique
naturhouse.fr

+ DE 25 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LA PERTE DE POIDS

Permis de Conduire Auto-Ecole Low Cost

Pourquoi payer plus cher ?

Permis à partir de

779€

* Tout compris avec un forfait 20 Leçons de conduite

PERMIS B
FORFAIT 20H DE CONDUITE
BOÎTE MANUELLE
FORMATION CODE ILLIMITÉE
FACILITÉS DE PAIEMENT
EXAMEN DE LA CONDUITE ACCOMPAGNEMENT

Gratuit et illimité !

LA PROBLÉME ? PAS LE TEMPS ? PAS L'ARGENT ?

CONDUITE DANS NOS FORFAITS - CODE ET COMPAGNEMENT - TOUT COMPRIS

WWW.PERMISPASCHER.FR

HENIN-BEAUMONT
118 RUE ELIE GRUYELLE - 62110 HENIN-BEAUMONT
TÉL.: 03 21 28 35 88
HENIN-BEAUMONT@PERMISPASCHER.FR
Agencement : 08 062 0060

École conduite qualité



Cette année encore, l'école Jean Jacques Rousseau accueille, dans les deux classes de CP, les intervenants (un animateur et une diététicienne) de la CPAM d'Arras pour le projet « 1, 2, 3 Mambo ». Ce projet est axé sur la nutrition, la prévention de l'obésité, l'activité physique et le sommeil chez le jeune enfant.

Un petit-déjeuner équilibré pour être en forme toute la journée

Les premières séances ont eu lieu en présence de Maryse Poulain, adjointe au Maire déléguée aux Affaires scolaires, et de la Directrice des Affaires Scolaires. Elles ont participé, avec les jeunes élèves, au petit-déjeuner « parents – enfants » où chacun a découvert le contenu d'un petit-déjeuner équilibré, ainsi que les différentes familles d'aliments présentes dans ce repas pour être en forme et attentif durant toute la journée.

La découverte des aliments du quotidien et de l'importance des activités physiques

D'autres ateliers tels que la découverte des produits laitiers, des féculents, des fruits et des légumes ainsi que l'importance des activités physiques seront proposés tout au long de l'année. Les intervenants du projet 1, 2, 3 Mambo seront présents une ou deux fois par mois dans les deux classes de CP pour terminer par une sortie scolaire ainsi qu'une représentation théâtrale sur le thème de la santé et du bien-être / bien manger.

Un repas végétarien par semaine dans les restaurants scolaires



Depuis le 1er novembre dernier, les restaurants scolaires ont l'obligation de servir un repas végétarien par semaine, dans le cadre de la loi EGALIM. La Municipalité n'a pas attendu cette réforme : en effet, depuis le mois de février 2017, un repas végétarien est servi une fois par mois et, depuis 2019, deux fois par mois. Depuis le 1er novembre, les repas végétariens sont donc proposés une fois par semaine aux élèves des écoles héninoises et beaumontaises.



Activités au cœur de la nature lors du

FESTIVAL DE L'ARBRE

Dans le cadre du Festival de l'Arbre, les enfants du centre du mercredi ont confectionné des nichoirs avec la collaboration du CAJ. Ils ont réalisé à cette occasion différentes activités manuelles autour de l'arbre. L'exposition associée à leurs créations a été inaugurée à la Médiathèque Gérard Delsaux le mercredi 20 novembre en présence du Maire Steve Briois.

La Médiathèque a mis à disposition des enfants des ouvrages en lien avec le festival de l'arbre. Trois œuvres du Fonds d'art contemporain de la Ville étaient également exposées par l'école d'Arts plastiques. Les enfants ont par ailleurs planté six arbres, des féviers d'Amérique, à l'arrière de la mairie.

Les plus grands se sont rendus au terrier des Pommiers pour découvrir différentes variétés d'arbres autour d'un grand jeu, le « Hénin Express », inspiré du jeu télévisé Pékin Express et organisé par l'équipe du CAJ.

Les enfants devaient retrouver des affiches dissimulées au terrier des Pommiers, le but étant d'en avoir retrouvé le plus possible avant la fin du temps réglementaire à l'aide d'un plan et d'une fiche explicative. À la fin du jeu, les enfants ont été récompensés avec des médailles spécialement conçues par les animateurs du CAJ.

Les écoles maternelles Blum, Fallières et Michelet ont participé à la confection d'œuvres sur le thème de l'arbre. Leurs œuvres ont été exposées à la Médiathèque du 19 au 23 novembre dernier.

Parents et enfants ont pu profiter de cette exposition. Les enfants étaient très fiers de montrer leurs réalisations !





**Nouveau commerce en centre-ville :
bienvenue à Bel Ôganik !**

Le magasin Bel Ôganik a ouvert au 97 bis, rue Robert Aylé. L'occasion pour le Maire Steeve Briois et Laurent Brice, 1er adjoint aux Actions économiques, de rencontrer la gérante Véronique Choquet.

Bel Ôganik est une boutique de cosmétiques et de soins bio. L'enseigne propose aussi des bougies parfumées et des senteurs intérieures. Des produits fabriqués par des artisans haïtiens, tels que des savons et des bijoux réalisés à 100 % dans des traditions locales y sont également disponibles.

Enfin, vous pourrez profiter des lampes au collagène qui ont une action stimulante permettant de raffermir la peau et l'hydrater. Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 10 h à 19 h (avec et sans rendez-vous).

Téléphone : 03 74 71 02 35
Page Facebook : www.facebook.com/beloganik

Restaurant

L'Estaminet du Ferrailleur

- Cuisine Traditionnelle
- Service Traiteur
Salle privatisée 70 places
pour tous vos événements

Horaires d'ouverture :

du Mardi au Dimanche
de 11h30 à 14h00
et de 19h00 à 22h00
(Fermé le Lundi)

03 61 48 28 73
761, Bvd Fernand Darochicourt -
62110 Hénin-Beaumont

www.estimateetduferrailleurheninbeaumont.fr



**Vous cherchez un job ?
Rejoignez le parcours Emploi
Mobilité Sport de FACE Artois !**



TU CHERCHES UN JOB ?

Vous cherchez un job ? Pour vous aider et vous accompagner dans vos recherches, rejoignez le parcours Emploi Mobilité Sport de la fondation FACE Artois ! Pour ce faire, rien de plus simple : retrouvez le représentant de la fondation dans les maisons de quartier d'Hénin-Beaumont :

- Le mercredi matin, à la maison de quartier Darcy (impasse Louise Michel) ;
- Le jeudi matin, à la maison de quartier de la ZAC (bd du général de Gaulle) ;
- Le vendredi matin, à la maison de quartier Kennedy (rue de Conchali).

Contact et renseignements complémentaires :
09 67 11 38 17

Fleurazur change de propriétaire



Bienvenue à Louise Détrez, salariée depuis 10 ans de l'institution Fleurazur qui a repris le magasin début juillet.

La Ville d'Hénin-Beaumont souhaite une belle réussite à Louise

Fleurazur
64 rue Montpencher 62110 Hénin-Beaumont
03 21 20 04 08
<https://www.facebook.com/louisefleurstehenin/>

**MARCHÉ HEBDOMADAIRE
DES 24 ET 31 DÉCEMBRE**

La ville vous informe que :

- Le marché du 24 décembre est maintenu
- Le marché du 31 décembre est annulé



ESCAPE GAME POUR L'EMPLOI :

LE GRAND JOB DATING S'EST TENU À HÉNIN-BEAUMONT

La Ville d'Hénin-Beaumont, en partenariat avec de nombreux acteurs de la vie économique locale, a organisé un grand job dating le 26 novembre dernier, pour qu'employeurs et demandeurs d'emploi se rencontrent.

De multiples entreprises opérant à Hénin-Beaumont telles Cerf-Dellier, Hexaôm, Burger King et bien d'autres étaient présentes, avec de nombreux emplois à pourvoir.

Les deux seuls éléments indispensables étaient votre CV et votre motivation. Une immersion en entreprise était à gagner au cours d'un Escape Game spécialisé dans chaque univers professionnel !



GÉNÉRATION 2020

ADOPTÉZ DÈS AUJOURD'HUI
LES MOTEURS DE DEMAIN.

GAMME HOMOLOGUÉE
MOTEURS EURO 6
DISPONIBILITÉ IMMÉDIATE

**PEUGEOT 308 &
SUV PEUGEOT 3008
PRIME GÉNÉRATION
4 000 €⁽¹⁾**
SOUS CONDITION DE REPRISE

MOTION & e-MOTION

PEUGEOT

(1) Soit 4000 € ajoutés à la valeur de reprise de votre véhicule estimée par votre point de vente. Une estimation indicative de votre véhicule est accessible sur le site Internet Reprise PEUGEOT. Le véhicule repris doit être d'une puissance réelle inférieure ou égale à celle du véhicule neuf acheté. Offre réservée aux particuliers, cumulable avec la prime gouvernementale en vigueur selon éligibilité, valable du 26/08/2019 au 31/10/2019 pour toute commande d'une 308 neuve ou d'un SUV 3008 neuf, passée avant le 31/10/2019 et livrée avant le 31/12/2019 dans le réseau PEUGEOT participant. Offre non valable pour les véhicules au prix PEUGEOT Webstore. PEUGEOT FINANCIÈRE TOTAL. Consommations mixtes (en l/100 km) : Gamme 308 : de 3,5 à 6,5; Gamme SUV 3008 : de 4 à 5,6; Émissions de CO₂ (en g/km) : Gamme 308 : de 92 à 148; Gamme SUV 3008 : de 102 à 129. Données indicatives sous réserve d'homologation.

Listes électorales : vérifiez en ligne si vous êtes bien inscrit !

Vous venez de fêter vos 18 ans ? Vous avez déménagé récemment ? Vous n'avez pas voté depuis longtemps ? Vous êtes parti à l'étranger ?

Vous souhaitez vous assurer que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales pour voter aux prochaines élections ? Vérifiez votre situation électorale en utilisant le service en ligne disponible sur [Service-public.fr](https://www.service-public.fr) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>).

Pour connaître votre situation électorale, il vous faut préciser :

- si vous votez en France ou à l'étranger ;
- le code du département et nom de la commune ou liste électorale consulaire ;
- vos nom et prénom(s) – Attention : indiquez bien tous vos prénoms ;
- votre sexe et votre date de naissance.

Une fois tous les éléments fournis et validés, vous pourrez savoir si vous êtes inscrit. En cas de réponse positive, le numéro de votre bureau de vote et son adresse vous seront précisés.



ENQUÊTE INSEE sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

du 28 octobre au 20 novembre et du 2 décembre au 4 janvier 2020



L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années tous les trimestres une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. C'est la seule source française permettant d'estimer le chômage selon les règles internationales en vigueur (au sens du bureau international du travail). Elle apporte également de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail et fournit des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, sur la durée de travail, les emplois précaires. C'est enfin une source d'information très

importante sur l'évolution des conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation des personnes de 15 ans ou plus. A cet effet, tous les trimestres, 67 000 logements sont enquêtés, tirés au hasard sur l'ensemble du territoire. Ils seront enquêtés six trimestres consécutifs, la première et la dernière enquête par visite au domicile des enquêtés, les enquêtes intermédiaires par téléphone. La participation des enquêtés est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

Un(e) enquêteur(trice) prendra contact avec les enquêtés. Il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant. Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques ; la loi en fait la plus stricte obligation.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS !

Vous avez emménagé à Hénin-Beaumont en 2019 ?

Avez-vous pensé à certaines démarches utiles :

- Inscription sur les listes électorales de la commune (sur place, à l'hôtel de ville, muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent, ou directement via [service-public.fr](https://www.service-public.fr) en joignant les justificatifs nécessaires) ;
- Mise à jour de votre carte nationale d'identité et/ou de votre passeport pour changement d'adresse (démarche gratuite si vous avez toujours votre ancien titre en votre possession et à concurrence de la date de validité pour le passeport).

Attention : démarche sur rendez-vous exclusivement, contactez le service au 03.21.74.99.83.

Vous ne connaissez pas encore la commune et vous vous posez des questions dans les domaines administratif, éducatif, culturel, social ou sportif ? La Municipalité propose de vous accueillir à l'occasion d'une soirée conviviale le vendredi 31 janvier 2020 dans les Salons d'Honneur de l'hôtel de ville. Pour y participer, faites-vous connaître au 03.21.74.55.99, au 03.21.74.87.59, ou renvoyez le coupon-réponse ci-dessous par mail à lydie.lavarde@mairie-heninbeaumont.fr, ou par courrier au service État civil – Hôtel de ville – 1 place Jean Jaurès – 62110 Hénin-Beaumont

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

Bulletin de participation

Mme / M. :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Courriel :

Date d'arrivée à Hénin-Beaumont :

Participera à la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

Nombre de personnes :

N'hésitez pas à consulter le site internet de la ville (www.mairie-heninbeaumont.fr) et la page facebook. Pour tout renseignement vous pouvez contacter Mme Lydie LAVARDE – 03.21.74.87.40.



LES POIDS-LOURDS DE PLUS DE 7,5 TONNES DOIVENT RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE !

Des poids-lourds circulent au sein du village de Beaumont, ce qui provoque des nuisances sonores et de la pollution, ainsi que des risques d'accident, notamment aux abords des écoles maternelles et primaires.

L'arrêté municipal N°17-0159 avait été pris en date du 26 janvier 2017 dans le but d'y remédier. Cependant, force est de constater que cet arrêté n'est pas respecté et la commune a donc décidé de mettre en place des panneaux de signalisation sur ses axes principaux dans un objectif de prévention.

Pour rappel, les véhicules autorisés sont :

- les véhicules affectés au transport public de voyageurs ;
- les véhicules des services incendie et secours ;
- les camions de déménagement ;
- les véhicules assurant une desserte chez les commerçants ;
- les engins agricoles.

En parallèle, des contrôles réguliers seront effectués par la Police Municipale, et tout contrevenant sera systématiquement verbalisé.



POINT D'ÉTAPE SUR LA VIDÉOPROTECTION

La Ville d'Hénin-Beaumont développe la Vidéo Protection Urbaine (VPU) sur son territoire communal. Au cœur de l'activité opérationnelle, la vidéoprotection répond à de nombreux objectifs dont les principaux sont :

- La sécurité des biens et des personnes
- La prévention des atteintes aux biens
- L'aide à la fluidité de la circulation
- Le secours aux personnes

Un déploiement en deux tranches

Débutée le 20 juillet 2018, la première tranche d'installation s'est achevée le 14 septembre dernier. Elle comprend l'installation de 59 caméras et la création d'un Centre de Supervision Urbain pour les relier. La deuxième tranche a

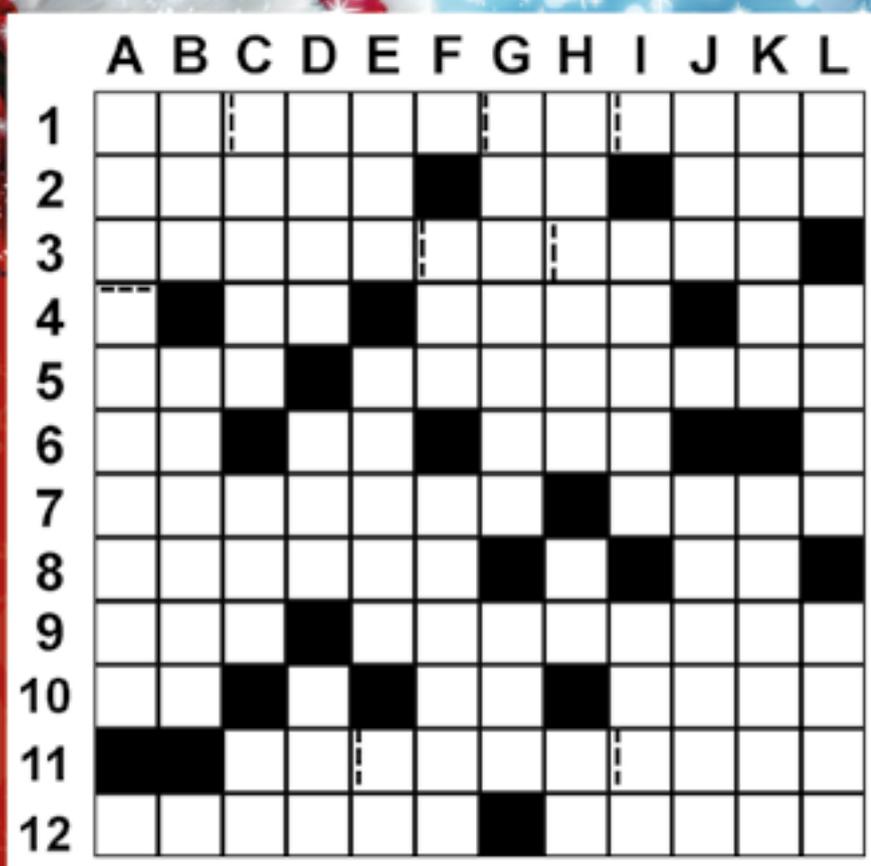
débuté le 21 octobre et s'achèvera au plus tard le 7 juin prochain. Elle vise à porter à 123 le nombre de caméras disposées sur le territoire communal. À cela s'ajoutent 3 caméras mobiles utilisées pour la protection des biens et des personnes, ainsi que pour la lutte contre les dépôts sauvages.

Le CSU en quelques chiffres

- 61 faits ont été constatés en temps réel par les opérateurs, nécessitant l'intervention des policiers municipaux. 56 faits ont fait l'objet d'une interpellation ou de levée de doute ;
- 20 réquisitions ont été délivrées par les services de l'État et ont donné lieu à l'élucidation de 14 affaires.



Le Père Noël



Horizontalement :

1- Chargée pour le Père Noël -2- Provient - C'est à la mode - Boîte à images -3- Même le Père Noël va à son pied -4- Praséodyme - Personnage biblique - Infinitif -5- On lui met un dix sur dix - Lieu de passage pour le Père Noël -6- Petit protecteur - Possessif - Charmante chanteuse -7- Ils attendent le Père Noël - Petit Papa... en chanson ! -8- Parfumée - Tête de cygne -9- Fin de participe passé - Emmène le Père Noël ! -10- En excès - Idéal pour partager - Autre orthographe pour faire olé ! -11- Sera passé pour le présent dans un futur proche -12- Rouges chez le Père Noël - On n'y trouve que les présents et pas les absents pour celle du Père Noël -

Verticalement :

A- Le Père Noël en a vraiment plein le dos ! -B- Au Japon, c'est une religieuse bouddhique - Porteurs de bois chers au Père Noël -C- Mise à table - C'est une façon de faire - Lettres de liberté -D- Parmi les obligations du maire - Demeure en Provence - Dans la poche des roumains -E-Suffixe - Commune du 11 - Platine -F- Autre nom du kenaf - Pour des mots -G- Des moteurs - Son courant est nocif -H- On n'a pas une bonne relation avec lui - Note élevée - Exclamation -I Constellation - Compositeur italien -J- Meneuse de jeu - Félin d'Amérique -K- Joint des pierres - Division administrative de l'empire ottoman -L- La note du chef - C'est bien vrai ! - Flotte africaine -

Solutions du mois précédent :

HORIZONTALEMENT : 1- ONZE NOVEMBRE -2- ROBE - AA -3- ARMISTICE -4- OC - ARN - NA ! -5- CAPITULATION -6- BENELUX -7- POILU - VA -8- PIE - CHEMIN (des Dames) -9- VERDUN -10- NUE - RIDES - FI ! -11- TERRASSIER -12- GEDEON - OBUS -
 VERTICALEMENT : A- FOCH - O.V.N.I. -B- NO - CA - EU -C- PROPRETE -D- ERRAI - IID - ED -E- NOM - LEURRE -F- OBI - UBU - NIRO -G- VESALE - DAN -H- TRANCHÉES -I- MAINTÉ - S.S.O. -J- BAC - ILVMI - IB -K- ENOUAI - FEU -L- ET - ANX - NOIRS -

Groupe Majorité municipale

L'opposition soutient les magouilles de Binaisse, condamné par la Justice

Depuis 5 ans, Marine Tondelier et David Noël défendent, par un jusqu'au-boutisme déconcertant, le bilan calamiteux d'Eugène Binaisse.

Pourtant, c'est entre 2009 et 2013 que les impôts locaux ont augmenté, que les emprunts toxiques ont coûté des millions d'euros aux contribuables, que l'investissement a fondu comme neige au soleil, que les services à la population ont été inexistantes, au point de ne plus avoir aucune activité ou manifestation, faisant d'Hénin-Beaumont une ville morte.

Pour justifier le bilan désastreux de l'ancien maire Binaisse, l'opposition justifie tout par l'héritage des années Dalongeville. La décision judiciaire survenue le mois dernier démontre pourtant qu'Eugène Binaisse n'a pas voulu rompre avec les affres du passé.

Comment expliquer qu'Eugène Binaisse ait conservé le directeur général des services et le directeur des marchés publics qui exerçaient durant les années dites de « mafia socialiste » ?

La cour d'appel de Douai a ainsi condamné Eugène Binaisse, ancien maire d'Hénin-Beaumont, son DGS et son responsable des marchés publics pour avoir truqué plusieurs de ces derniers.

Eugène Binaisse a été reconnu coupable de favoritisme dans l'attribution de certains marchés, octroyés parfois même sans mise en concurrence, ce qui démontre à la fois l'incompétence et la malhonnêteté du personnage. Les magistrats de la Cour d'Appel indiquent ainsi : « *Eugène Binaisse se retranche derrière la confiance accordée aux personnes préparant les dossiers en amont, alors même que la municipalité traversait une période de turbulences suite à la mise en examen et à l'incarcération d'un maire précédent pour de graves faits de favoritisme.* »

Eugène Binaisse devait faire preuve dans ce contexte d'une vigilance accrue. Il a signé des actes d'engagement qui ne reposaient sur aucune procédure en amont et faisait fi de toutes les règles et recommandations applicables à la commande publique. »

Eugène Binaisse sera déclaré coupable et condamné à 5 mois d'emprisonnement avec sursis.

Malgré cette condamnation infamante, l'opposition soutient Binaisse dans ses petites magouilles et lance un contre-feu sur la condamnation pour diffamation de Bruno Bilde.

Les deux infractions ne sont pas comparables : l'une résulte de l'expression d'une opinion, l'autre de manœuvres financières et juridiques qui se sont faites au détriment de notre ville et de ses habitants.

Tondelier et Noël n'ont décidément honte de rien. En agissant ainsi, ils procèdent à un amalgame destiné à prendre les habitants pour des imbéciles. Héninois et Beaumontois apprécieront l'indigence intellectuelle de ces tristes personnages.

Groupe Agissons unis pour Hénin-Beaumont

Bruno Bilde définitivement condamné Déjà condamné une première fois par le tribunal correctionnel de Béthune puis en appel par la Cour d'appel de Douai, Bruno Bilde a vu sa condamnation en diffamation définitivement confirmée à la suite du rejet de son pourvoi en cassation. Le président du groupe RN au conseil municipal d'Hénin-Beaumont et député de Liévin avait accusé dans un « droit de réponse » (par ailleurs illégal) à la tribune de l'opposition dans le magazine municipal Eugène Binaisse d'avoir usé de son influence et de ses relations pour faire embaucher sa fille en mairie de Montigny-en-Gohelle. L'accusation était totalement fautive ; Florence Gorillot travaille comme AVS dans un collège où elle s'occupe d'enfants en difficulté et n'a jamais travaillé à la mairie de Montigny. Bruno Bilde avait argué, devant le tribunal, s'être appuyé sur la mention « travaille à Montigny-en-Gohelle » sur le site Copains d'avant, ce qui en dit long sur le « sérieux » de ses informations qui ne visaient qu'à nous salir... Le RN arrêtera-t-il un jour de vous mentir ? **D. Noël, E. Binaisse, P. Dulongpont, S. Filipovitch, G. Gorillot et M. Tondelier** agissonsunispourheninbeaumont@gmail.com

VOS RENDEZ-VOUS DE DÉCEMBRE

Dimanche 1er

Loto (ALPH)

🕒 15 h (ouv. des portes : 12 h)
📍 Salle Debeyre
06 83 09 81 36

Mercredi 4

Cérémonie de la Sainte-Barbe

Voir pages intérieures

Compétition de bridge (Hénin bridge)

🕒 14 h 📍 Salle Léon Jouhaux
06 52 01 70 65

Danse et Cuisine « Zeste et papilles » (Cie Cornille)

🕒 17 h 📍 Escapade

Jeudi 5

Cérémonie d'hommage aux Morts pour la France en Algérie, Maroc et Tunisie

Voir pages intérieures

Vendredi 6

Remise des récompenses (Société d'horticulture)

🕒 19 h 📍 Salons d'honneur

Samedi 7

Ball-trap semi-nocturne (Hénin Tir)

🕒 15 h 📍 Ancienne gare de Beaumont
06 83 18 05 98

Trail Nocturne

🕒 16 h 📍 Aquaterra
Soirée zumba (ESHB)
🕒 19 h 30 📍 Salle Birembaut

Dimanche 8

Course de la Sainte-Barbe

voir pages intérieures

Tournoi d'échecs (La Tour prends garde)

🕒 14 h 📍 Salle Léon Jouhaux

Du mercredi 11 au dimanche 22

Marché de Noël

voir pages intérieures

Mercredi 11

Repas (Marché de Noël)

animé par Christelle Lenec
🕒 20 h 📍 Marché de Noël
buvette sur place
(tarif : 12 € - repas + une boisson)
Inscriptions 03 21 74 87 27

Théâtre musical « Héros » (Rêvage)

🕒 18 h 📍 Escapade

Samedi 14

Arbre de Noël (Amicale laïque de Beaumont)

🕒 14 h 📍 Salle Lalo

Arbre de Noël (ALPH)

🕒 14 h 📍 Restaurant scolaire Darcy
3 € - 06 83 09 81 36

« Gainsbourg for Kids » (Le Mur du son)

🕒 17 h 📍 Restaurant scolaire Darcy
Concert (Ecole de musique)

🕒 18 h 📍 Espace François Mitterrand

Repas (Marché de Noël)

animé par Manu Lechanteur

🕒 20 h 📍 Marché de Noël

buvette sur place

(tarif : 12 € - repas + une boisson)

Inscriptions 03 21 74 87 27

Dimanche 15

Spectacle « La Fabuleuse aventure de Léa »

🕒 17 h 📍 Espace François Mitterrand
Gratuit - Réservation obligatoire au
03 21 74 99 99 ou au 06 37 68 35 47

Loto (ALPH)

🕒 15 h (ouv. des portes : 12 h)

📍 Salle Debeyre

06 83 09 81 36

Mercredi 18

Repas (Age d'or)

🕒 12 h 📍 Salle Léon Jouhaux

Vendredi 20

Repas (Les Vétérans)

🕒 12 h 📍 Salle Guy Mollet

Samedi 21

Concert « Nos plus belles Années » par Pierre Lemarchal

🕒 20 h 30 📍 Hôtel de ville

inscriptions au 03 21 74 87 27

Dimanche 22

Descente du Père Noël

🕒 18 h 📍 Place Jean Jaurès

Tournoi de foot (Association française des Arbitres de football)

📍 EFM

Du lundi 23 au vendredi 27 décembre

Ateliers pédagogiques

🕒 de 9 h à 16 h 30 📍 Salle Lalo

06 22 65 81 19

Mardi 31

Repas de la Saint-Sylvestre (Age d'or)

🕒 à partir de 20 h 📍 Salle Léon Jouhaux
06 73 09 80 40

Repas de la Saint-Sylvestre (Darcy en folie)

🕒 à partir de 20 h
📍 Restaurant scolaire Darcy

06 01 82 73 18

DU 11 AU 22
DÉCEMBRE

MARCHÉ
DE NOËL

CHALET
SOIRÉES
PATINOIRES
ANIMATIONS

Programme complet

en pages intérieures

PLACES
JAURÈS
ET CARNOT

Vos événements de Noël



**MARCHÉ
DE NOËL**

**PATINOIRE – CHALETS
SPECTACLES – ANIMATIONS**

**DU 11 AU 22 DÉCEMBRE
PLACES JAURÈS ET CARNOT**



*Descente du
Père Noël*

22 DÉCEMBRE - 18 H - PERRON DE L'HÔTEL DE VILLE



Concert de Noël de

L'École de Musique

SAMEDI 14 DÉCEMBRE - 18 H - ESPACE FRANÇOIS MITTERRAND



SPECTACLE DE NOËL

*La fabuleuse aventure
de Léa*

Dimanche 15 décembre à 17 h

Espace François Mitterrand

réservation obligatoire au

03 21 74 99 99 ou au 06 37 68 35 47